

Opération tranquillité vacances



Vous partez bientôt en vacances ?

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie. L'inscription doit être réalisée entre 1 et 45 jours avant le départ.

- **Inscription via Internet**
Il n'est pas nécessaire de fournir des justificatifs pour l'inscription sur Internet.
- Inscription sur place :
Brigade de gendarmerie - Villemur-sur-Tarn
Rue Urbain Vignères
31340 Villemur-sur-Tarn
05 34 27 31 95